Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 12 (1874)

Heft: 24

Artikel: On momint défecilo

Autor: L.C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182814

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ils fondèrent un couvent dont l'auberge en question est, avec le temple, le dernier vestige. Ce dut être pour cette contrée sauvage tout un événement : une maison de Dieu, où le chant des moines répondait aux hurlements des loups; un sanctuaire au milieu de la forêt; une école où l'on enseignait aux enfants des pauvres colons d'alentour un peu de lecture et de grammaire, le chant d'église et probablement aussi quelque peu d'arithmétique. - Quoi qu'il en soit, ces respectables frères ne négligeaient pas leurs intérêts temporels : grâce à une donation qui leur fut faite, ils fondèrent le Dézaley de la ville. Honneur à leur mémoire! Il est propable aussi qu'ils se réservèrent le monopole de la vente du précieux breuvage, puisque vers 1240, Jehan Martin de Froideville fut, condamné par le frère procureur du dit couvent à deux sols d'amende pour avoir vendu du vin à pot renversé (ad bochonum, comme on disait en ce temps-là).

L'auberge de Montherond est décorée d'une enseigne devant laquelle a dû s'arrêter plus d'un artiste : deux moines, assis à une table sous un sapin au coin de l'église, boivent, non un verre, mais un pot, j'entends un pot à chacun d'eux. Près de la table s'arrête un meunier avec son âne, sur l'échine duquel se balance un maigre sac de pitoyable farine. Les révérends, plus forts sur la charité chrétienne que sur les dogmes entortillés de cette époque déjà lointaine, ont offert un pot au meunier, qui a instinctivement compris qu'il fallait le boire. Il boit donc, et, ma foi, s'il faut vous le dire, je commence à croire que les hommes du bon vieux temps liquidaient les questions ecclésiastiques avec plus de facilité que nous.

Entrez dans l'auberge : vous y trouverez bon accueil. Sans connaître un traître mot de l'histoire de l'Eglise, le détenteur actuel, M. Delisle, a fort habilement renoué le fil si souvent rompu de la tradition orthodoxe: il a rempli sa cave des meilleurs crus de Layaux; en cherchant bien, vous y trouverez de l'Yvorne des hospices. Le St-Saphorin n'y est pas inconnu. - On vous ouvrira toute grande la chambre de Justice où, à la place d'instruments de torture, se prélasse un énorme lit dont le duvet se gonfle sous la pression d'un édredon de bassecour. On vous servira une omelette à choix, du saucisson authentique, ce qui n'est pas peu dire par le temps qui court, et de la salade civilisée; plus, si vous le désirez, de l'excellent café au lait, du beurre de Froideville et du pain de ménage. Il est donc indispensable de faire halte sous le toit hospitalier de M. Delisle. Quand vous êtes arrivés à Montherond, il est pour le moins onze heures et demie, si ce n'est midi; il vous sera même permis de vous accorder les douceurs d'une tasse d'excellent café, car pour faire le café, il n'en est point comme la femme du Jorat, et pour le déguster non plus. J'en ai connu une qui en avait bu dix-neuf tasses d'un après-midi, entre Froideville et la Bérallaz. Jamais, au grand jamais, les hommes de par là-haut n'ont pu se rendre un compte exact du café qui se consomme chez eux. Au fond, ils n'ont

rien à y voir: ils se refusent à travailler au jardin, ils en laissent le soin à leurs femmes; en revanche les femmes gouvernent le poulailler et quand les poules ont pondu, elles s'en vont sans rien dire, et les pauvres femmes ont de quoi acheter du café.

T

On momint défecile

Quand lé sordà dé Bourbaki sont intra tsî no, l'in étai arrevà onna binda dâo diabllio âo Pont, io ne saviont pas mè qu'in fèré.

L'invouhîront adon on caporat dâo quaranté-cin po in menâ onna puchinta troupa pai d'avau din on veladzo dâo pì dâo Jura.

L'étion mè dé doû cints.

Lo caporat qu'étai on crâno bougro, dévessâi remettré cliiãos Français âo Commiss dé l'indrai polé z'invouhî à Cossenay.

L'est bon. — L'arrevant din lo veladzo, io lo caporat s'in va trovâ lo Commiss que maillîvé dâi rioûté po liettâ dâi passé.

Lai fâ sa coumechon, et lo Commiss invoûhié sa féna tsertsî lo piquette po criâ dâi z'hommo po immenâ clliâo Bourbaki.

Du tin que la garda s'apprestâvé, lo Commiss et lo Caporat, en bon Vaudois, ne pouaîvont rin fèré dé mî que d'inbâiré trai âo guillon.

Mà cliao pourro Français, que n'in pouavont mè, s'étion éparpelhì, iondécé, ion dé lè; su lé baragué, lé mouraille, su lé bouéné, et ien avai bounadrai que l'avion fè intrà din lé maison po medzî on bokenet et sé retsaodà.

L'est bon. — Tot lo veladzo, étai défrou; les fen-né vouaitivont, lé felhé plliorâront, et lé z'infants qu'étion saillai de l'écoula coumin dâi z'osés d'onna dzèba, invortolhivon clliâo tsaussé rodzo, coumin dâi vouèpé su ou cartai dé mâi.

Ein veyint tot cè trafi, noûtron bravo Commiss étai bin tant intréprâi, que sé grattavé l'orolhe tant qu'a l'essavâ!

Enfin ie få rapertsî ti sé z'hommo, må l'étion tot in on mouè.

Adon lo diabllio à confessâ étai d'arrindzî tota cllia mitenandre po parti. L'avâi bio verî et reverî tot cinque l'avai apprai à l'écoûla dé Losena, n'étai pas fotu dé déméclliâ clliâo dzins!

L'invouhîvé à la metsance lé Prussiens, Napoléon et Bourbaki, que lai fajon la pllie granta vergogne que l'aussé z'u din sa via.

Toparai falliai parti, ca l'est binstout ne ao mai de Févrai.

Adon noûtron Commiss fâ état d'avai oquié à fèré derrai on mouè dé dzévallé ma fasigne âo Caporat;

Psst! Psst! et lai dese!

- Dité-vai me n'ami, fèdé-mé on serviço ?
- Bin se vo voliai.
- Vo que vo z'ai amenâ cllia binda, vo faut la mé rinmodâ; po l'arrêtâ, vu prâo l'arrétâ, mâ l'inmodaïe l'est on affaire dâo tonnerre por mè!!

L. G.